



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 5 février 2021

L'an deux mil vingt et un, les cinq févriers à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqués en session ordinaire se sont réunis à la salle Voirnot sous la présidence de Monsieur Geoffrey GUILLAUME, Maire de la Commune de MOIVRONS.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs Rachelle CÉRUTTI, Yolande COLLET, Arnaud DARBELET, Léo DROUOT, Nicolas, DUPRÉ, Philippe DUPRÉ, Bruno ETIENNE, Jérémy GAUDRON, Christine GODEFROY, Michel MINETTE, Dominique HENCK, Lilian HUMBERT, Théo ROUSSEL, Jérôme SOT.

Absents excusés:/

Madame Christine GODEFROY a été nommée secrétaire.

🔗 N° D2021-02 DEMANDE D'AUTORISATION AU CDG

Demande d'autorisation du CDG, d'agir au nom de la commune, pour lancer une consultation tarifaire sur les contrats d'assurance santé des employés territoriaux.

Acceptation à l'unanimité.

🔗 N° D2021-03 PRESENTATION DEVIS ONF

N'ayant pas budgété les travaux sylvicoles de l'année 2020, le Maire propose la réalisation sur l'année 2021.

Les travaux consistent au cloisonnement et au nettoyage de régénération dans la Parcelle 6.

Le devis présenter par l'ONF est de 6310€ HT (identique au tarif proposé en 2020).

Acceptation à l'unanimité

🔗 N° D2021-04 CONVENTION SUEZ

La convention entre la commune de MOIVRONS et l'entreprise SUEZ arrivant a terme le 31 décembre 2020.

Celle-ci est prolongé par un avenant d'une durée d'un an, à la somme de 50 000€.

Acceptation à l'unanimité.

📄 **N° D2021-05 CONVENTION AVEC LA COMCOM POUR LE PRET**

D'UNE EPAREUSE.

Afin de pouvoir bénéficier d'une convention avec la COMCOM, sur l'utilisation d'une épareuse.

Il est proposé de réaliser un chiffrage du lunaire des chemins à entretenir, afin de pouvoir demander un devis, sur une base de 25€/Heure.

Acceptation à l'unanimité.

📄 **N° D2021-06 CHOCOLAT DE PÂQUES.**

Ne pouvant pas réaliser de manifestation pour pâques, Mme COLLET Yolande, Propose des sachets de chocolat de la « chocolaterie du château » de FLÉVILLE-DEVANT-NANCY.

L'ensemble des conseillers valident la proposition d'achat de chocolat à hauteur de 8€50/enfants âgées de moins de 12 ans.

La distribution se fera aux portes à porte.

📄 **N° D2021-07 DÉMATÉRIALISATION DES CONVOCATIONS POUR LE**

CONSEIL MUNICIPAL.

Mr DARBELET Arnaud demande de dématérialiser les convocations et les pièces jointes à la réunion.

Le nécessaire sera fait pour la prochaine réunion du conseil avec un doublon papier de la convocation, afin de permettre une transition administrative.

📄 **N° D2021-08 SUIVI MISE EN DISPONIBILITÉ DE L'AGENT KUSZ.**

Suite à la validation du comité médical et de réforme l'agent KUSZ est reconnu inapte à tous poste.

Le Maire informe le conseil de la signature d'une convention avec le CDG 54 pour la réalisation du dossier de retraite ainsi que la reconstitution de carrière, pour un montant de 534€.

En vue des arrêtés non conforme pris antérieurement et du fait que Mr KUSZ aurait dû être positionné à l'échelon 11 depuis 2017.

Mr le Maire a souscrit cette convention le 16/01/2021 afin d'accélérer la régularisation.

La séance est levée à 20 heures 15.